

THÉÂTRE
NATIONAL
DE LA
COLLINE
DIRECTION JORGE LAVELLI

NATIONALITÉ
FRANÇAISE

de

YVES LAPLACE

mise en scène

HERVÉ LOICHEMOL

NATIONALITE FRANÇAISE

de
Yves LAPLACE

Mise en scène : Hervé Loichemol

Décor : François Priser

Costumes : Elizabeth Neumuller

Lumière : Hervé Audibert

Musique : Daniel Perrin

avec

Saïda Bekkouche Latifa

Jean-Pol Dubois Philippe

Anne Durand Jeanne

Dominique Favre-Bulle Violaine

Martine Paschoud Catherine

Coproduction Théâtre National de la Colline, Association For
avec le soutien du Ministère de la Culture, la ville de Genève,
la Fondation Pro Helvetia, la salle Simon Patino

Ce spectacle évoque l'histoire de nos abjections. Présenté un des jours où l'abjection constitue justement l'actualité, ici et ailleurs, il est dédié à Vaclav Havel, Salman Rushdie, à ceux qui jouent, lisent et publient leurs écrits.

Yves Laplace, Hervé Loichemol ,Jorge Lavelli

**PETIT THEATRE
DU 2 AU 31 MARS 1989**

Direction technique : Francis Charles
assisté de Nicole Abaziou
Régisseurs : Michel Le Moal, Alain Dufourg
Régie lumière : André Racle, Jean-Luc Beaumont
Régie son : Manuel Coursin
Chef machiniste : Benoist Poivre
Machinistes : Jean-Pierre Croquet, Robert Benis,
Paul Millet, Gérald Quiquine
Machiniste accessoiriste : Georges Fiore
Habilleuse : Edwige Morel d'Arleux

PAROLE D'HONNEUR

Trahir, n'est-ce pas d'abord s'éloigner d'une parole ? Tout le monde le dira : celui qui trahit n'a pas d'honneur ; il manque à son honneur. Je crois que celui-ci manque, plus précisément, à sa parole, c'est-à-dire qu'il manque à cette part d'honneur que la parole confère aux hommes. Le traître et le renégat ont partie liée : trahir, c'est renier sa parole d'honneur, même si les termes de cette parole n'ont pas été fixés.

Voilà justement ce que certains Français d'Algérie, ceux que je montre dans **Nationalité française** reprochent au général de Gaulle : de n'avoir pas tenu ses engagements, trahissant non seulement l'Algérie soi-disant française, mais reniant aussi sa parole d'honneur.

Or, l'affaire n'est pas si claire, cette parole n'étant pas si honorable ; et la trahison est au moins une double trahison. Lorsque de Gaulle revient au pouvoir en mai 1958, à la faveur du coup militaire que l'on sait à Alger, ne donne-t-il pas des gages à ceux qui viennent de trahir la loi ? N'approuve-t-il pas ce putsch dont il profite ? Ne déclare-t-il pas, le 6 juin, à Mostaganem, qu' "*il est parti de cette magnifique terre d'Algérie un mouvement exemplaire de rénovation et de fraternité*", qu' "*un souffle admirable (...) est venu passer sur la France pour lui rappeler quelle était sa vocation ici et ailleurs*" ?

C'est donc au nom d'une parole collective ("*un souffle admirable*", quand il s'agissait hélas d'un vulgaire soulèvement militaire !), c'est au nom d'une parole qui lui a été donnée que de Gaulle s'exprime ainsi. C'est déjà cette parole qu'il reprend à son compte - cette parole qu'il a en réalité prise en otage. Et c'est encore cette parole confisquée qu'une autre parole, non moins solennelle, viendra gommer lorsque le président de la République, s'adressant aux Français le 23 avril 1961, demandera leur aide pour mettre à merci, pour **réduire** les "*généraux félons*" coupables de répéter contre lui le crime qui l'avait si bien servi trois ans auparavant.

Ecoutez résonner le fameux "je vous ai compris" de 1958. Voilà une parole qui est davantage qu'une parole et même davantage qu'un acte (politique). Lorsqu'ils citent maintenant, et avec quel dépit, quels sarcasmes, quelle passion vengeresse, cette parole qui leur fut adressée, les anciens Français d'Algérie nous signifient tout simplement comment de Gaulle les a trahis. Aujourd'hui encore, le Front national et tous les fascismes renaissants n'ont pas fini de récolter les fruits de cet étrange volte-face.

En évoquant la crise algérienne, sans oublier cependant, en amont, le désastre des armées françaises à Dien Biên Phu, j'ai voulu **décliner** le discours récurrent, nostalgique, et finalement infâme que la honte et le ressentiment dictèrent à une fraction de rapatriés envers ceux qui avaient d'abord feint d'assumer, en leur nom, la forfeiture initiale, et se retrouvèrent devant l'Histoire justifiés, à travers le premier d'entre eux (chef de l'Etat et garant de l'unité nationale), pour avoir trahi plus tard ce détestable engagement.

Mais cela ne suffit pas. L'exemple choisi dans *Nationalité française*, s'il vient de l'histoire, s'il concerne ensuite l'écriture de l'histoire, je crois qu'il me renvoie enfin à l'écriture tout court. La véritable question que j'ai voulu poser est une question littéraire (et non politique), la voici : peut-on dissocier la trahison et l'opprobre ou l'invective que cette trahison suscite ?

Les deux phénomènes ne sont-ils pas liés ? La trahison est un fait de langage - concevrait-on qu'un animal, qui ne parle pas, trahisse ? -, et c'est une parole nouvelle qui doit lui être opposée. Dans la parole réside l'honneur, mais également la trahison; ainsi honneur et trahison partagent-ils la même résidence. Parler, serait-ce donc trahir une parole plus haute, que seule l'écriture viendrait rétablir ?

Genet ne voulait sans doute rien dire d'autre, lorsqu'il affirmait qu'écrire est le dernier recours de ceux qui ont trahi. Ecrire, en ce sens, n'est pas trahir davantage, mais c'est bien plutôt nommer, désigner une trahison antérieure - afin de la dénoncer, ou de la revendiquer. C'est donc rendre la parole à l'honneur qui lui est dû ("*parole d'honneur*") et que l'action de parler lui arrache sans cesse.

Yves LAPLACE